

Subsides

ministre de l'Agriculture a rendu visite à des agriculteurs de ma région. Le ministre est toujours le bienvenu. Nous sommes toujours heureux de le voir puisque les agriculteurs voient en lui un représentant en chair et en os du ministère de l'Agriculture du gouvernement du Canada. D'ailleurs, cela ne s'applique pas uniquement à ma circonscription mais à l'ensemble du Canada.

En juillet dernier, j'ai visité une localité de la Saskatchewan où j'ai fait office de vétérinaire rural pendant des années. La ville de Carnduff fêtait son 75^e anniversaire. Le ministre de l'Agriculture comptait parmi les invités d'honneur. A ce moment-là, une bonne partie du Manitoba et de la Saskatchewan était aux prises avec une sécheresse terrible. C'est certainement la pire sécheresse que j'ai vue pendant toutes les années au cours desquelles j'ai visité cette région ou y ai habité. Je dois dire que la visite du ministre a été chaleureuse et amicale et que cela lui a permis de constater la gravité de la situation suscitée par la sécheresse. Les partis politiques sont répartis par régions au Canada à l'heure actuelle. Il y a des libéraux dans le nord de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, au Québec et dans la plus grande partie de l'Ontario, mais il n'y a aucun ministériel à l'ouest de Winnipeg. Le Nouveau parti démocratique a été presque rayé de la carte à l'est d'Oshawa et le parti progressiste conservateur n'a qu'un député au Québec. A cause de cela, il importe que les ministres visitent les régions qui ne sont pas représentées par leur parti parce que les propos tenus par les gouvernements provinciaux et les députés de la région sont souvent hostiles au gouvernement. Le ministre fait œuvre utile en rencontrant les groupes agricoles et cela lui permet d'expliquer les programmes de son ministère.

Au début de juillet, le ministre a pu expliquer aux éleveurs de bovins de la Saskatchewan le programme d'aide aux régions touchées par la sécheresse, qui les aidera à conserver leurs troupeaux au cours des quelques prochaines années.

Quand le ministre répondra, il pourrait peut-être indiquer quels montants ont été fournis jusqu'ici au Manitoba, à la Saskatchewan et au nord-ouest de l'Ontario dans le cadre du programme cette année et quels montants le gouvernement pense accorder à ces régions.

J'ai déjà parlé de la situation incertaine d'un bon nombre d'agriculteurs à cause de la hausse rapide du taux de l'inflation et des frais d'exploitation. Bien entendu, l'un des facteurs dont il faut tenir compte est la hausse du prix des carburants.

Ceux qui s'inquiètent de la hausse rapide du prix des produits alimentaires sont certainement au courant des mesures prises dans le cadre du programme énergétique national pour restreindre le prix des carburants pour les exploitants agricoles. Cette question a beaucoup influé sur le résultat des élections du 18 février. Si l'on songe à l'agriculteur typique de l'ouest ou de l'est du Canada, qui utilise environ 6,000 gallons d'essence diesel par année, il est facile de voir les frais supplémentaires qu'aurait occasionnés le budget présenté le 11 décembre dernier au cours des quatre prochaines années, c'est-à-dire de 1981 à 1984.

● (1700)

Si nous comparons les budgets de ces quatre ans, les frais supplémentaires seraient d'environ \$700 en 1981, de \$780 en 1982, de \$2,820 en 1983 et à \$3,840 en 1984 selon le budget Crosbie. Nous constatons donc que le producteur agricole

moyen qui utilise 6,000 gallons de carburant diesel devra payer \$8,220 de plus à la suite du budget présenté le 11 décembre par opposition au programme national énergétique. Si le coût se répercutait uniquement sur le producteur, cela aurait un effet néfaste sur le coût des produits alimentaires. Toutefois, il n'en sera probablement pas ainsi. De fait, la majeure partie de ces coûts ne seront pas répercutés sur le consommateur, mais devront être supportés par le producteur agricole. En plus de toutes les incertitudes qu'il ressent déjà et d'un supplément de frais de \$8,000 en quatre ans ou d'environ \$2,000 par an, je prévois que dans une grande mesure, il absorberait lui-même ces frais.

Par ailleurs, si on jette un coup d'œil au Programme énergétique national, on voit que le prix du gaz naturel augmenterait très rapidement pendant la même période, soit de 13 p. 100 en 1981, de 17 p. 100 en 1982, de 65 p. 100 en 1983 et de 71 p. 100 en 1984. Le gaz naturel est, comme on le sait, un élément de base dans la composition des fertilisants au nitrogène. Les agriculteurs seraient de nouveau aux prises avec des coûts de production beaucoup plus élevés en raison du prix des fertilisants et du carburant diesel si nous appliquions la formule proposée dans le budget du 11 décembre du gouvernement conservateur ainsi que le régime des prix et le régime d'imposition proposés dans le Programme énergétique national. Il importe que le coût de production soit réduit dans cette mesure précise de manière à ce que les consommateurs puissent en profiter au maximum. Je voudrais savoir si le ministre de l'Agriculture a évalué les conséquences qu'aura sur le prix des aliments, du carburant diesel et des fertilisants, le régime des prix proposé dans le Programme énergétique national et celui qu'aurait eu le régime proposé dans le budget du 11 décembre dernier, celui de M. Crosbie.

Dans le cadre du programme énergétique national, combien d'argent le ministère du ministre va-t-il consacrer aux énergies dites renouvelables et quel genre de travaux de recherche va-t-il effectuer? Il conviendrait d'augmenter massivement la recherche dans ce domaine. A combien se montera la recherche dans ce secteur et quels projets particuliers va-t-on lancer, au titre des énergies renouvelables, dans le domaine de la biomasse, du gasohol, de l'éthanol et des autres combustibles synthétiques?

Je voudrais poser une autre question au ministre. L'Office ontarien de commercialisation du lait a envoyé une lettre annonçant que la politique de la Commission canadienne du lait allait faire l'objet de remaniements profonds et radicaux à la fin de l'année. Le ministre pourrait-il nous fournir des éclaircissements à cet égard? Dans certaines parties de la province du moins, les représentants de l'Office ontarien de commercialisation du lait ont fait part de leurs préoccupations à leurs élus. J'aimerais bien que le ministre nous donne des précisions à ce sujet. La politique de la Commission canadienne du lait a profité à l'agro-alimentaire, puisqu'elle lui a permis de stabiliser et d'améliorer sa situation en chiffres nets. Je voudrais laisser au ministre le temps de répondre aux trois ou quatre questions que j'ai soulevées au cours de cette période.

M. Whelan: Monsieur le président, je voudrais commencer par parler des coupures soi-disant draconiennes dont souffriraient les producteurs laitiers du secteur industriel. J'ai déjà répondu durant la période de questions qu'il n'en était rien. Je